



Municipalité de Mille-Isles
Rapport d'activités de l'agente de liaison
Ariane Arcand
Été 2022



Rédaction :

Ariane Arcand
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Élodie Basque
Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2022). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2022 à Mille-Isles, 15 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Avant-propos	2
1. Municipalité de Mille-Isles	3
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2022 à Mille-Isles	4
2.1 Présentation de l'agente de liaison	4
2.2 Bilan des activités de l'été 2022.....	4
3. Orientations et recommandations.....	9
3.1 Caractérisation et connaissance	9
3.2 Sensibilisation-Communication.....	9
4. Conclusion.....	10
5. Références	11
Annexe 1 – Plan d'action.....	12
Annexe 2 – Tableau de bord des activités.....	13

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Mille-Isles

La municipalité de Mille-Isles occupe une superficie de 61,7 km² et est localisée au nord de Montréal, à la limite nord-est de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil, ainsi que sur le territoire du bassin versant de la rivière du Nord (Figure 1). Le territoire de Mille-Isles compte 44 lacs, dont 23 possèdent un toponyme officiel (Figure 2). De ceux-ci, 5 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau 1).

Il n'y a pas d'accès public à l'eau sur le territoire. Les citoyens non riverains ne possédant pas de droit de servitude ou droit d'accès doivent, pour la majorité, se déplacer à l'extérieur de la municipalité pour se baigner ou pouvoir utiliser un plan d'eau à des fins récréatives. En ce qui concerne la réglementation en environnement, il faut savoir que la bande de végétation riveraine à protéger autour des cours d'eau et des plans d'eau est de 15 mètres, peu importe la topographie du site¹. De plus, les mêmes dispositions s'appliquent aux milieux humides ouverts et fermés². Pour davantage d'information au sujet de la réglementation municipale, il faut se référer au chapitre 12 du règlement de zonage de la municipalité ou à son site Internet.

Tableau 1. Lacs de Mille-Isles inscrits au RSVL (MELCC, 2022)

Nom du lac	No RSVL
Becs-Scie (Des)	620
Daïnava	514
Hughes	571
Paul	61
Ivan	904

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

¹ Règlement de zonage ch.12.3.2

² Règlement de zonage ch.12.5.5 (Dispositions applicables aux milieux humides)

2. *Soutien technique des lacs* 2022 à Mille-Isles

En 2022, le plan d'action de l'agente s'inscrivait dans la poursuite des précédents mandats, le dernier ayant eu lieu en 2018. Les objectifs principaux étaient d'appuyer les associations de lacs dans la réalisation des protocoles du RSVL et de fournir une ressource disponible pour répondre à leurs préoccupations. L'évaluation de l'état des bandes riveraines et de la sensibilisation quant à son importance étaient aussi visées (pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Ariane Arcand détient un baccalauréat en sciences biologiques de l'Université de Montréal ainsi qu'une technique en bioécologie du Cégep Saint-Laurent. Elle effectue actuellement une maîtrise en environnement et développement durable à l'Université de Montréal. Durant ses études, elle a pu développer une passion pour la protection de l'environnement et acquérir des connaissances sur l'importance de la biodiversité. Elle a su apprécier la richesse des milieux aquatiques et l'intérêt de la limnologie au Québec. La possibilité de travailler pour le CRE Laurentides qui s'investit dans la protection des lacs était donc l'occasion rêvée de mettre à profit ses connaissances !



2.2 Bilan des activités de l'été 2022

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à Mille-Isles, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs **Anne, Daïnava, David, Fiddler, George, Hughes, Ivan, Paul** et **Tamaracouta**, présenter un portrait de la situation et émettre des recommandations.

Avec la collaboration des associations de lac, la caractérisation de la bande riveraine du lac Anne, Daïnava, Fiddler, Hughes, Ivan, Paul et Tamaracouta a été effectuée. Un portrait général de la situation des berges a été dressé. Ce portrait consiste en une estimation du pourcentage de la bande riveraine qui est à l'état naturel, versus le pourcentage qui est aménagé ainsi que le pourcentage de végétation qu'on y retrouve. Ces résultats ont été présentés sous forme

de cartes et elles sont disponibles sur l'atlas des lacs du CRE Laurentides. Une tournée de porte-à-porte s'en est suivie pour partager des recommandations d'interventions possibles permettant d'améliorer la situation.

- Accompagner et former les bénévoles du lac **Ivan** pour différents protocoles du RSVL selon l'intérêt et les besoins. Pour une première année, le lac Ivan fut inscrit au RSVL à la suite de la création de la nouvelle association du lac Ivan. Les bénévoles étaient à l'aise avec la réalisation de la mesure de la transparence par eux-mêmes. Ils ont été accompagnés et formés à faire l'inventaire des plantes aquatiques et plus spécifiquement à faire la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes lors d'une sortie réalisée le 10 août. Il est de même pour le protocole de la caractérisation de la bande riveraine, une sortie effectuée le 18 juillet a permis de se familiariser avec la technique. Le protocole de suivi du périphyton a été remis à l'année suivante pour alléger l'apprentissage. L'échantillonnage de la qualité de l'eau n'a pas été effectué cet été.

1.2 Aider les associations de lacs et la municipalité à acquérir des connaissances supplémentaires

- Réaliser un suivi complémentaire de la qualité de l'eau à l'aide de la multisonde (selon la disponibilité de l'équipement) au lac des Becs-Scie.

Ce suivi fut effectué le 2 août avec l'aide de Madame Odette Cote-Weiss et de Samuelle Durocher. Une fiche a été rédigée dans le but de transmettre les résultats de la multisonde.

- Effectuer un suivi des foyers d'érosion au lac Paul par une visite terrain (prise de photos et coordonnées géographiques et collecte d'autres informations pertinentes) et par les observations recueillies par l'association.



Suivi de la qualité de l'eau au lac des Becs-Scie, 2 août 2022

Crédit photo : CRE Laurentides

Une première visite sur le terrain fut réalisée le 14 juin. L'état de la situation fut dressé à l'aide d'un relevé visuel. Deux foyers d'érosion avaient été identifiés par l'ancienne agente de liaison, Élodie Basque, en 2018. La situation actuelle montre qu'un des foyers est plus problématique que l'autre. Une deuxième sortie sur le terrain fut réalisée le 1^{er} septembre pour prendre des photos ainsi que des mesures plus précises. Des perches graduées ont été installées le 13 juin aux deux sites d'érosion. Ces dernières permettront de faire un suivi à long terme de la quantité de sédiments qui s'accumulent à ces endroits.

- Explorer les pistes de solutions concernant la problématique d'érosion et d'accumulation de sédiments provenant de la carrière qui touche les lacs Anne, Daïnavà, et David;

Contrairement à ce qui avait été mentionné en premier lieu, le lac Anne et le lac David ne sont pas touchés par cette problématique. À la suite d'une analyse cartographique, il a été déterminé que ceux-ci se trouvent en amont de la carrière. En raison de la topographie, les eaux de ruissellement pouvant provenir de la carrière ne se dirigent pas vers ces lacs. La situation est différente pour le lac Daïnavà. Ce lac est situé à la limite ouest de la municipalité de Mille-Isles et la carrière Miller se trouve dans son bassin versant.

Les riverains présents lors de la sortie du 18 août ont mentionné qu'il était possible de voir une trainée de sédiments provenant du tributaire situé au Nord-Ouest du lac jusqu'à l'exutoire. Afin d'effectuer un suivi de la problématique, des actions sont proposées dans la section 3 de ce rapport.

- Lors des tournées de caractérisation de la bande riveraine, noter la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes si possible, informer la municipalité des observations effectuées et transmettre de l'information concernant les espèces identifiées aux riverains concernés.

Lors des tournées de caractérisation de la bande riveraine, une attention particulière fut portée sur la présence de renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et de roseau commun (*Phragmites australis subsp australis*). Aucune présence de ces deux plantes exotiques envahissantes n'a été détectée dans les terres bordant les lacs Anne, David, Fiddler, George, Hughes, Ivan, Paul et Tamaracouta. La renouée du Japon a toutefois été détectée au lac Daïnava. Il s'agit d'une nouvelle talle qui n'avait pas été répertorié auparavant. L'information a été transmise à la municipalité et des actions seront prises pour l'éliminer en collaboration avec les propriétaires. L'intervention réalisée sur un herbier de phragmite au lac Tamaracouta (terrain du camp scout) a été visitée. Suite à la coupe des plants, des bâches de plastiques avaient été installées le 29 juin 2022. Ces dernières sont encore intactes et aucune repousse n'a été observée.

Objectif 2. SENSIBILISATION - COMMUNICATION

2.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une table de concertation avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.

Une table de concertation regroupant toutes les associations de lacs de Mille-Isles a été organisée le 29 juin. L'objectif était de mettre en relation les riverains pour que ceux-ci échangent à propos de leurs préoccupations quant à la protection de l'état de santé des lacs. Un total de 11 personnes a assisté à la rencontre. Des représentants des associations du lac Anne, Fiddler, Hughes, Ivan, Paul et Tamaracouta étaient présents. Deux riverains du lac Robert se sont joints à la table, ainsi qu'une bénévole résidente de Mille-Isles.

- Rencontrer les riverains du lac Anne pour identifier leurs besoins.

Madame Kathleen Hugessen était présente à la table de concertation. Elle a parlé au nom des membres de l'association du lac Anne. Elle a mentionné qu'ils avaient peu de préoccupations. Le dernier test de la qualité de l'eau, qu'ils ont effectué avec le laboratoire privé *Notreau*, a classé le lac dans la catégorie oligotrophe. La seule préoccupation qui a été partagée est les « Touch & Go » d'hydravions occasionnels. Il s'agit d'une manœuvre requise dans le cadre de la formation des pilotes et il arrive que le lac Anne soit sélectionné au hasard pour cela. Des pistes de solutions ont été proposées dans le compte-rendu de la table de concertation.

2.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Effectuer une tournée porte-à-porte ciblant les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la bande riveraine.

Une première tournée de porte-à-porte a eu lieu le 15 juillet. Les citoyens ciblés étaient les riverains des lacs Robert, George et Dawson et 31 habitations ont été visitées. L'objectif de cette tournée était d'entrer en contact avec les riverains de ces lacs de façon à connaître leurs préoccupations concernant la santé des lacs. Ces lacs n'ayant pas d'association, il s'agissait de la meilleure façon d'entrer en contact avec eux. Ils ont, du même fait, été encouragés à créer une association. Le lac Robert fut réceptif à cette proposition.

Une deuxième tournée de porte-à-porte a eu lieu le 31 août et le 2 septembre. La sélection des adresses visitées a été faite en réponse à la caractérisation des bandes riveraines. Les habitations ciblées étaient celles se retrouvant dans les sections où la bande riveraine est à moins de 40% de couvert végétal naturel. En tout, 46 habitations ont été visitées. Une lettre sensibilisant les riverains à l'importance de la bande riveraine, principalement en expliquant ses rôles, a été distribuée. Il est possible de se référer à la capsule du CRE Laurentides sur la bande riveraine pour prendre connaissance des mêmes informations³. Par définition, la bande riveraine est la zone qui ceinture le lac en partant du rivage jusqu'à 15 mètres de distance vers l'intérieur des terres. De plus, la réglementation municipale a été rappelée aux citoyens. Les lacs les plus problématiques, où l'on retrouve des segments de bande riveraine avec un manque de végétation naturelle significative (moins de 20%) et où des mesures de revégétalisation devraient être entreprises, sont les lacs Daïnava, Hughes, Paul et Tamaracouta. Plusieurs citoyens ont été réceptifs et se sont engagés à améliorer la situation. Ces derniers ont été dirigés vers des ressources leur expliquant quels seraient les végétaux appropriés pour cette revégétalisation. Le dépliant « Bandes riveraines au travail ! »⁴ divise les végétaux selon le type de sol approprié (humide, semi-humide ou sec). Le site internet www.banderiveraine.org a aussi été partagé, puisqu'il s'agit d'une bonne ressource pour en apprendre davantage sur la restauration des berges.

La situation des bandes riveraines à Mille-Isles est en général adéquate. Les riverains comprennent que les lacs ne sont pas très grands ni profonds. Ce contexte ne leur laisse pas place à l'erreur quant à la protection de la qualité de l'eau et de la santé du lac. La capacité de support de ces lacs, qui est définie comme la quantité de phosphore qu'un lac peut recevoir sans engendrer d'effets indésirables, est faible. En effet, ce seuil, au-delà duquel le lac commence à être dégradé et ne peut plus contribuer au même bien-être des populations, ne doit pas être dépassé. Il s'agit donc de limiter le plus possible les sources de phosphore entrant dans les lacs. Les principales sources humaines de phosphores sont⁵ :

- Épandage d'engrais à des fins agricoles ou horticoles (chimiques ou naturels)
- Utilisation de produits domestiques contenant des phosphates (savons et détergents non biodégradables et avec phosphate)
- Rejets d'eaux usées industriels, urbains et domestiques (installation septique non conforme)
- Modifications de la couverture végétale naturelle du bassin versant (absence de végétation riveraine, déboisement, imperméabilisation des surfaces, etc.)
- Modifications des tracés et aménagements des cours d'eau (remblayage, canalisation, fossés routiers, etc.)

³ http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/07/Bande_riveraine_capsule.pdf

⁴ <https://crelaurentides.org/produit/bandes-riveraines-au-travail/>

⁵ http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/Capsule_au_menu.pdf

- Tenir un kiosque à la journée de l'environnement le 6 août.

La fête de Mille-Isles a eu lieu le 6 août. Cette fête a rassemblé de nombreux kiosques d'entreprises locales et de groupes environnementaux. Un barbecue, des jeux gonflables et plusieurs activités avec des prix ont attiré beaucoup de visiteurs. Le kiosque de l'agente avait comme objectif de présenter de l'information sur la santé et la protection des lacs. L'agente a distribué de nombreux dépliants sur l'importance de la bande riveraine et des plantes aquatiques. Elle a aussi sensibilisé plusieurs citoyens à la propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum* L.), le cladocère épineux (*Bythotrephes longimanus*), la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) ou le roseau commun (*Phragmites australis* subsp. *australis*). Un atelier interactif sur l'identification de plantes aquatiques avec des spécimens réels a été grandement apprécié.



Kiosque du CRE Laurentides lors de la fête de Mille-Isles, 6 août 2022

Crédit photo : CRE Laurentides

- Diffuser de l'information sur les bonnes pratiques par rapport aux plantes aquatiques par l'entremise des différents médias de la municipalité.

La municipalité a été encouragée à partager les capsules du CRE Laurentides qui présentent, entre autres, l'importance des plantes aquatiques, de la bande riveraine et des milieux humides aux citoyens par l'entremise des différents médias de la municipalité.

La tournée de porte-à-porte portant sur les rôles essentiels de la bande riveraine pour la protection de la qualité de l'eau a été annoncée aux citoyens. Ainsi, l'information partagée de vive voix aux habitations ciblées a aussi pu être partagée au reste de la population.

- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

Les citoyens ont été encouragés à de nombreuses reprises à rentrer en contact par téléphone ou par courriel avec l'agente pour lui faire part de leurs préoccupations ou de leurs questions. La table de concertation a aussi été organisée dans cette optique. Plusieurs questions ont été répondues lors de la tenue du kiosque le 6 août. Les sorties de caractérisation de la bande riveraine et d'inventaire des plantes aquatiques furent de bons moments pour éclairer les bénévoles sur différents points.

2.4 Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs

Les contacts des associations de lacs ont été mis à jour. Toutefois, le conseil administratif des associations change à chaque année par le biais de nouvelles élections. Il est possible que les contacts ne soient plus d'actualité l'année prochaine.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci pourraient être particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique soit en poste à Mille-Isles dans une prochaine année.

3.1 Caractérisation et connaissance

- Accompagner l'association du lac Ivan, nouvellement inscrite au RSVL, dans la réalisation du protocole d'échantillonnage de l'eau et du suivi du périphyton;
- Effectuer un suivi des foyers d'érosion au lac Paul. S'assurer de l'utilité et du bon fonctionnement des perches graduées;
- S'assurer que l'association du lac Paul améliore l'état des accès de deuxième couronne;
- Accompagner les associations dans la réalisation des protocoles du RSVL. Lors de cet accompagnement, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi.
- Effectuer la carte bathymétrique du lac Fiddler. Très peu d'informations sont présentement disponible sur ce lac;
- Effectuer un recensement des barrages de castor présents sur le territoire de Mille-Isles. Déterminer ceux qui sont actifs. Faire le suivi de la problématique de la montée des eaux au lac Robert en raison de l'un d'eux ;
- Offrir une aide aux citoyens pour la gestion des espèces envahissantes : renouée du Japon et le roseau commun;
- S'assurer que des actions ont été prises pour gérer le nouvel herbier de renouée du Japon répertorié au lac Daïnava.
- Il serait intéressant de prendre des photos aériennes, par drone, du phénomène d'accumulation de sédiment au Daïnava. La prise de photos hebdomadaires du tributaire problématique permettrait de faire un suivi visuel de son évolution dans le temps, en mettant une importance sur la composition des sédiments, l'épaisseur des sédiments et le niveau de l'eau. Il est recommandé d'effectuer des mesures de transparence et de qualité de l'eau du lac Daïnava régulièrement. Un suivi détaillé du lac peut permettre de voir l'évolution de son état dans le temps et ensuite pouvoir faire des liens avec les activités avoisinantes. Toutefois, un suivi à long terme est requis pour tirer ce genre de conclusion.

3.2 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Organiser une autre table de concertation regroupant les associations de lac de Mille-Isles. En effet, la rencontre qui a lieu lors du mandat de 2022 a grandement été appréciée des citoyens. Ne pas hésiter à également inviter les riverains n'ayant pas d'association;
- Effectuer de la sensibilisation au niveau des nouveaux développements résidentiels, quant à l'effet des activités dans les bassins versants sur la santé des lacs;
- Continuer la sensibilisation sur l'importance des plantes aquatiques. La faible superficie et profondeur des lacs à Mille-Isles entraînent une forte présence de plantes aquatiques.
- Encourager la formation d'une association au lac Robert. Les riverains étaient réceptifs lors de la tournée de porte-à-porte.

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu de l'introduction de plantes aquatiques envahissantes sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet et de leur fournir les outils disponibles développés par le CRE Laurentides. Il serait intéressant d'ouvrir le discours sur la possibilité de créer des accès publics officiels aux lacs. Ces endroits pourraient alors être bien identifiés. On pourrait y retrouver les informations concernant les plantes exotiques envahissantes en question et les méthodes permettant de limiter leur propagation. Des stations de lavage pourraient être installées.

4. Conclusion

Mille-Isles a beaucoup de citoyens ayant la protection de l'environnement à cœur. Toutefois, les associations de lac sont limitées dans leurs interventions en raison des faibles ressources auxquelles elles ont accès. Il serait vraiment intéressant d'encourager ces dernières à se rassembler pour travailler de concert. En ce moment, on remarque un travail en silo de chacune d'elles sur des problèmes communs. Il est important de les outiller avec les ressources déjà disponibles du CRE Laurentides ou d'autres organismes ayant pour objectif la protection de l'environnement. Lors du mandat 2022, il a été constaté que plusieurs citoyens avaient une très grande volonté d'agir, mais un sentiment de responsabilité trop grand entraînait de l'écoanxiété. Si bien que ce stress les limitait dans la prise d'initiatives. Leur offrir une personne-ressource les aidant à mieux se mobiliser est une très bonne solution.

5. Références

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2022). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en janvier 2022.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs Anne, Daïnova, David, Fiddler, George, Hughes, Ivan, Paul et Tamaracouta, présenter un portrait de la situation et émettre des recommandations.
- Accompagner et former les bénévoles du lac Ivan pour différents protocoles du RSVL selon l'intérêt et les besoins.

1.2 Aider les associations de lacs et la municipalité à acquérir des connaissances supplémentaires.

- Réaliser un suivi complémentaire de la qualité de l'eau à l'aide de la multisonde (selon la disponibilité de l'équipement) au lac des Beccs-Scie.
- Effectuer un suivi des foyers d'érosion au lac Paul par une visite terrain (prise de photos et coordonnées géographiques et collecte d'autres informations pertinentes) et par les observations recueillies par l'Association.
- Explorer les pistes de solutions concernant la problématique d'érosion et d'accumulation de sédiments provenant de la carrière qui touche les lacs Anne, Daïnova, et David;
- Lors des tournées de caractérisation de la bande riveraine, noter la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes si possible, informer la municipalité des observations effectuées et transmettre de l'information concernant les espèces identifiées aux riverains concernés.

OBJECTIF 2. SENSIBILISATION – CARACTÉRISATION

2.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une table de concertation avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.
- Rencontrer les riverains du lac Anne pour identifier leurs besoins.

2.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Effectuer une tournée porte-à-porte ciblant les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la bande riveraine.
- Tenir un kiosque à la journée de l'environnement le 6 août.
- Diffuser de l'information sur les bonnes pratiques par rapport aux plantes aquatiques par l'entremise des différents médias de la municipalité.
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

2.3 Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 167 personnes

Total des outils distribués :

- (15) Capsule « La bande riveraine : le bouclier des lacs ! » du CRE Laurentides
- (15) Capsule « Jardiner, une assurance santé pour les lacs » du CRE Laurentides
- (25) Capsule « Votre lac a-t-il les reins solides ? » du CRE Laurentides
- (6) Capsule « Un monde vert dans un univers d'eau ! »
- (12) Dépliant « Luttons ensemble contre les espèces exotiques envahissantes – Le roseau commun ou phragmite » de la MRC du Granit
- (16) Dépliant « Luttons ensemble contre les espèces exotiques envahissantes – La renouée du japon » de la MRC du Granit
- (23) Fiche terrain sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine du RSVL
- (24) Affichette « bande riveraine au travail »
- (30) Lettre porte-à-porte mentionnant le but du mandat et des informations concernant la création d'une association de lac
- (46) Lettre mentionnant l'importance de la bande riveraine, principalement en expliquant ses rôles et rappelant la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*
- (50) Dépliant bande riveraine au travail
- (6) Guide sur le myriophylle à épis
- (9) Brosse myriophylle à épis

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires (documents)
14 juin	Suivi foyer d'érosion au lac Paul	N/A	Va possiblement nécessiter une deuxième sortie sur le terrain
9 juin	Multisonde au lac Hughes	2	
15 juin	Tournée porte-à-porte au lac George et Dawson	17	- Lettre en cas d'absence (mentionnant le but du mandat et des informations concernant la création d'une association de lac)
20 juin	Tournée porte-à-porte au lac Robert	13	- Lettre en cas d'absence (mentionnant le but du mandat et des informations concernant la création d'une association de lac) - Capsule « votre lac a-t-il les reins solides? » avec l'ajout de la carte des milieux humides présents au lac Robert

29 juin	Table de concertation	12	<ul style="list-style-type: none"> - Capsule « La bande riveraine : le bouclier des lacs ! » du CRE Laurentides - Capsule « Jardiner, une assurance santé pour les lacs » du CRE Laurentides - Capsule « Votre lac a-t-il les reins solides ? » du CRE Laurentides - Dépliant « Luttons ensemble contre les espèces exotiques envahissantes – Le roseau commun ou phragmite » de la MRC du Granit - Dépliant « Luttons ensemble contre les espèces exotiques envahissantes – La renouée du japon » de la MRC du Granit - Fiche terrain sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine du RSVL - Affichette « bande riveraine au travail »
11 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Hughes	1	
13 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Fiddler	1	
15 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Tamaracouta	2	
18 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Ivan	2	
19 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Paul	2	
27 juillet	Inventaire des plantes aquatiques et détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes au lac Tamaracouta	2	<ul style="list-style-type: none"> - Avant la sortie, le webinaire d'Élodie Basque (CRE Laurentides) expliquant le protocole d'inventaire des plantes aquatiques a été partagé https://www.youtube.com/watch?v=mPX_XTOpJgI - Ainsi que le guide d'information sur la caractérisation des plantes aquatiques exotiques et indigènes présentes dans les plans d'eau des Laurentides http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/Identification_des_plantes_aquatiques_PA_2019.pdf - Lors de la sortie, la capsule « Un monde vert dans un univers d'eau ! » a été distribuée aux participants
28 juillet	Caractérisation des bandes riveraines au lac Anne	2	
2 août	Suivi multisonde du lac Hughes et des Becs-Scie	1	Avec l'aide de Samuelle Durocher du CRE Laurentides
6 août	Fête de Mille-Isles (journée de l'environnement)	Environ 60	<ul style="list-style-type: none"> - Affichette bande riveraine au travail - Dépliants bande riveraine au travail - Guide installation sceptique - Le cladocère épineaux - Le myriophylle à épis

			<ul style="list-style-type: none"> - Capsule Jardiner, une assurance santé pour les lacs & Capsule la bande riveraine : le bouclier des lacs - Capsule : un monde vert dans un univers d'eau! & explication plantes aquatique - Brosse myriophylle à épis - Dépliant MRC Granit sur la Renouée du Japon
10 août	Inventaire des plantes aquatiques et réalisation de la cartographie des herbiers	2	<ul style="list-style-type: none"> - Avant la sortie, le webinaire du CRE Laurentides expliquant le protocole d'inventaire des plantes aquatiques a été partagé - Ainsi que le guide d'information sur la caractérisation des plantes aquatiques exotiques et indigènes présentes dans les plans d'eau des Laurentides - Lors de la sortie, la capsule « Un monde vert dans un univers d'eau ! » a été distribuée aux participants
18 août	Caractérisation des bandes riveraines au lac Daïnava	2	*Présence d'un nouvel herbier de renouée du Japon
1 ^{er} septembre	Suivi foyer d'érosion au lac Paul	N/A	Des mesures plus précises et d'autres photos ont été prises.
31 août au 2 septembre	Tournée de porte-à-porte	46	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre mentionnant l'importance de la bande riveraine, principalement en expliquant ses rôles et rappelant la <i>Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables</i> - Dépliant « Bandes riveraines au travail ! »